

Encadrer le morcellement pour favoriser l'établissement d'une relève agricole

Demande

3

DEMANDE

Les membres de la FRAQ demandent la participation de l'État pour la mise en place de mesures afin d'**encadrer le morcellement des terres agricoles**. Cette demande provient du sondage sur l'accès et le prix des terres agricoles fait auprès des relèves à l'automne 2021.

COÛT ESTIMÉ

Sans incidence financière

PALIER RESPONSABLE

Provincial

ENJEUX

Les bénéfices que la relève peut trouver au morcellement sont multiples. En effet, le morcellement peut être bénéfique pour certains projets agricoles de la relève. En encourageant la diversité des modèles, il peut constituer un élément bénéfique au démarrage de nouvelles entreprises. Cette action comprend cependant quelques désavantages. Si l'on doit permettre le morcellement dans certains cas, nous devons, en tant que relève agricole, participer à l'identification et à l'établissement du cadre et des outils nécessaires pour définir et contrôler ce morcellement et ainsi limiter les risques de dérive.



RÉSUMÉ DE LA DEMANDE

Ainsi, la relève demande au gouvernement de :

Limitier la valeur constructible sur un lot morcelé

Cela permettrait d'éviter la construction de maisons « manoirs ». Une superficie ou un coût maximal pourrait être imposé, de même que le fait d'avoir une maison en accord avec le reste du territoire. Pour les terrains comprenant déjà une résidence, il faut limiter au maximum leur détachement afin d'éviter d'avoir des nuisances techniques (distance entre les habitations, etc.) et humaines (mauvaise cohabitation, plaintes, etc.).

Contrôler l'accès à la construction d'une résidence

Pour ce faire, deux solutions peuvent être amenées. Tout d'abord, la mise en place d'un délai minimum pour accéder à la construction d'une résidence. Au-delà de ce délai, si l'entreprise est en mesure de démontrer sa rentabilité, la construction d'une résidence sera permise. En parallèle, le gouvernement devrait ajouter des programmes de dynamisation du cadre bâti dans les régions et les villages avoisinant les exploitations agricoles de tailles différentes (programme privilégiant l'achat de maisons dans les villages pour les producteurs lorsque ceux-ci ont une exploitation agricole louée ou achetée en périphérie).

agricole

ou



otre avenir.